

Extrait du site UGTG.org

url :Â <http://ugtg.org/spip.php?article1077>

SPEG : Pengad a dÃ©mantibilizasyon a lÃ©kÃ²l la !!!

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 1er septembre 2009

Mis Ã jour le : dimanche 6 septembre 2009

UGTG.org

La dernière année scolaire a été marquée par le grand mouvement social du 20 janvier qui a fait naître de nombreux espoirs dans notre pays, y compris dans le monde de l'éducation. Les personnels de l'éducation, mobilisés au sein du LKP ont su faire entendre leur voix.

Pour la première fois, on a assisté à une action unitaire des syndicats de l'éducation du public et du privé. Si nous avons obtenu des avancées significatives : recrutement des P.E sur liste complémentaire, moratoire sur la maîtrise, des engagements concernant les non titulaires ..., en revanche, certaines de nos revendications ne sont pas encore satisfaites.

Aujourd'hui, nous constatons de la part de l'administration rectoriale, relais du ministère de l'Éducation, une attitude des plus revanchardes :

[-] Le retour de l'opacité et de l'approximation dans le déroulement des opérations du mouvement intra académique 2009/2010,

[-] La diminution du nombre de postes mis au concours de P.E. en 2010, 70 au lieu des 130 habituels,

[-] Une lecture orientée des résultats des examens par le Recteur de l'Académie, visant ainsi à les valoriser,

[-] Une volonté d'isoler de faire taire les syndicats en sanctionnant leurs responsables notamment par des poursuites ciblées pour faits de grève.

Ce ne sont là que quelques manifestations de cette attitude que nous dénonçons avec force.

Notre syndicat continuera de lutter pour la défense d'une école au service des jeunes de Guadeloupe.

Ce combat est d'actualité quand, de toutes parts, nous assistons au démantèlement de l'école avec pour conséquence des difficultés de plus en plus grandes pour les personnels, et la mise à la rue d'un nombre de plus en plus important de jeunes.

La mise en place dans la pré-cipitation de bac pro en 3 ans, sans réelle concertation entre le rectorat, la Région et les autres partenaires de l'éducation, a engendré de la part du Recteur, des mesures approximatives : filières ouvertes ou transférées sans moyens,

annonce d'ouverture de filières suivie de leur annulation, création de certains bac pro sans ouverture du CAP équivalent, suppression de certaines filières dans des zones isolées sans compensation notamment au LPO de Grand-Bourg de Marie-Galante où deux sections ont été supprimées.

Les premiers effets de cette gestion catastrophique se font déjà ressentir : orientation par défaut pour beaucoup de jeunes ayant choisi une filière professionnelle, élèves orientés en classe de seconde sans établissement d'affectation faute de places dans les sections désirées.

Particulièrement cette année, on a pu noter la difficulté pour les familles de faire des choix d'orientation en connaissance de cause, par rapport à ces incertitudes d'ouverture de filières professionnelles qui se sont ajoutées aux difficultés courantes de la gestion de l'orientation en Guadeloupe.

Il ne faudrait pas s'étonner que l'on assiste comme chaque année, à une sortie massive du système scolaire de jeunes, sans solution, sachant que leur prise en charge par la MGI est de plus en plus problématique faute de moyens. En la mi-juillet on comptabilisait encore de nombreux jeunes issus des classes de 3^{ème} **restés sans affectation.**

La rentrée annonce donc, une fois de plus, difficile aussi bien pour les personnels que pour les élèves :

Pour les personnels, les opérations de mutation, tant dans le premier que dans le second degré, ont conduit à la dégradation de la situation de nombreux enseignants :

Dans le 1er degré, des affectations prononcées en CAPUD ont été modifiées de manière unilatérale par les services du rectorat au mépris de toute réglementation, des affectations ont été faites sans tenir compte des situations familiales, des vœux géographiques ont été rendus prioritaires sur des vœux communes, la priorité liée aux mesures de cartes scolaires n'a pas toujours été respectée, contrairement aux règles du mouvement intra académique.

Dans le second degré il a été également impossible à certains collègues de bénéficier de bonifications familiales ; la banalisation des postes à complément de service a obligé certains collègues qui quittaient un poste dans un seul établissement, à se retrouver en poste sur deux établissements.

Pour les Académiques, nous pouvons noter :

- [-] Des affectations tardives pour nombre d'entre eux ;
- [-] La diminution des possibilités de redoublement pour les Académiques ayant échoué aux examens ;
- [-] Un risque de sureffectif des classes dans certaines zones suite à des ajustements de rentrée.

Notre syndicat ne cessera pas de dénoncer ce flou dans la préparation de la rentrée et plus généralement dans la gestion de l'académie.

L'autisme des petits caporaux qui dirigent le rectorat risque de se traduire à la rentrée par des situations critiques pour de nombreux personnels et nombreux jeunes de Guadeloupe.

Restons vigilants ! Les personnels de l'éducation et les jeunes de ce pays ne doivent pas être les victimes de ce démantèlement orchestré !

NOUS EXIGEONS :

- [-] Le réexamen de l'affectation des collègues mis en situation critique par la gestion désastreuse des opérations de mutation 2009.
- [-] La remise à plat de l'application de la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans en concertation avec les instances paritaires et la Région.
- [-] Des solutions acceptables pour les jeunes restés sans affectation.
- [-] Un audit sur les pratiques de l'administration rectorale, tant dans la gestion des personnels que dans celle des flux académiques
- [-] L'arrêt de la politique de communication rectorale visant à dévaloriser le travail des personnels.
- [-] Que cesse l'intimidation des personnels à travers leurs représentants élus !
- [-] Le respect du protocole du 04 mars 2009.

**NOU PAKA PRAN YO MACHA KONSAN
ANLÆ ZÆV Æ MOUN A LÆDIKASYON A PÆYI-LA !**

Pointe-à-Pitre, le 1er septembre 2009

Le Conseil Syndical du SPEG [1]

5, Immeuble DILIGENTI Assainissement

BP 489 àEuros" 97164 POINTE-À-PITRE cedex

Tel : 0590 91 05 32 / Fax : 0590 83 90 42 / E-Mail : speg@wanadoo.fr

Site : <http://www.speg-guadeloupe.org>

[1] Syndicat des Personnels de l'Euro Education en Guadeloupe